

Naufrage de la goélette *Marie Carleton*, 1827

Sylvain Boudreau

Volume 52, numéro 2 (183), juillet–octobre 2015

Naufrages

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/78458ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boudreau, S. (2015). Naufrage de la goélette *Marie Carleton*, 1827. *Magazine Gaspésie*, 52(2), 15–17.

Naufrage de la goélette *Marie Carleton*, 1827

Si les naufrages ne sont pas tous bien documentés, celui de la Marie Carleton l'est. Grâce à un acte notarié¹ du début du 19^e siècle, l'auteur fait le récit du naufrage de cette goélette et des actes de bravoure de son capitaine, Sébastien Landry, un loup de mer légendaire*.

◆ **Sylvain Boudreau**

Québec



Le capitaine Sébastien Landry.
Photo : Écomusée Tracadieche.

Le 3 novembre 1827, la goélette *Marie Carleton* quitte le port de Québec à destination du bassin de Gaspé et de Carleton, avec à son bord le capitaine Sébastien Landry, le second Isaac Bernard (beau-frère de Sébastien), deux autres membres d'équipage et onze passagers avec leurs bagages. La goélette transporte une cargaison de provisions et de voiles. Construite en 1818 à Carleton, cette petite goélette de 42 tonneaux² navigue déjà depuis quelques années dans les eaux du golfe Saint-Laurent. Le voyage se déroule sans incident jusqu'au vendredi 9 novembre 1827. Cette journée-là, à 10 heures du soir, la goélette, naviguant entre Mont-Louis et La Madeleine, est soudainement frappée par des vents furieux et une mer démontée, accompagnée d'une épaisse brume et de la neige qui la fait presque couler sur son flanc.

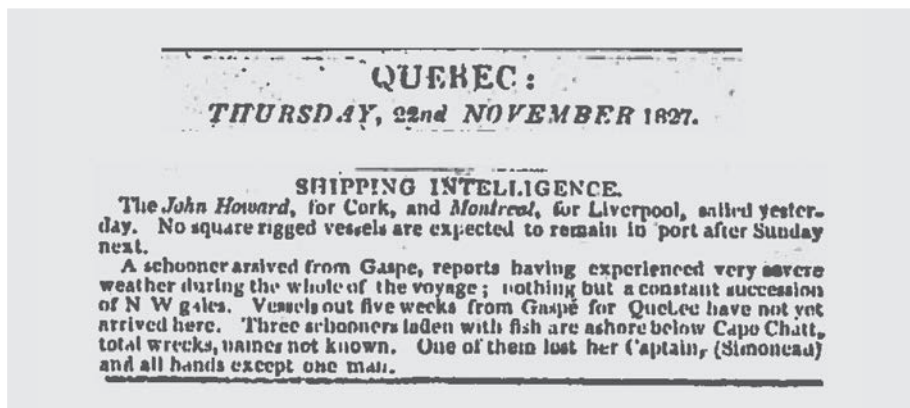
Chute du mât de misaine

Vers une heure du matin, le jour suivant (10 novembre), le mauvais temps perdure et la tempête devient de plus en plus violente, le vent tournant au nord avec toujours cette brume emmitoufflée de neige. La mer déchaînée projette alors de grosses vagues sur la goélette, qui, conjuguées avec les forts vents, font chuter le mât de misaine sur le pont, entraînant dans sa chute le beaupré. L'équipage réussit à dégager le pont et continue à pomper l'eau qui s'est infiltrée dans la cale, s'accumulant au rythme d'un baril par heure.



Baie des Capucins, vers 1927.

Photo : Jacques De Lesseps. Musée de la Gaspésie. Collection Centre d'archives de la Gaspésie. P57/26/23.



Annnonce de naufrages près de Cap-Chat en 1827.

Source : *Quebec Gazette*, Thursday, 22nd November 1827.

Vers trois heures du matin, le capitaine Sébastien Landry, au péril de sa vie, grimpe sur le grand mât afin de dégager le gréement qui s'est abattu du mât de misaine et de fixer une voile de secours à partir du grand mât jusqu'à la proue de la goélette afin de la stabiliser. Il réussit à dégager en partie le grand mât mais, en raison du froid intense et des grands vents, ce dernier est presque précipité en bas du mât. À la suite de cette entreprise téméraire, le capitaine se retrouve les deux jambes sévèrement gelées. Pendant ce temps, le vent et la mer continuent d'entraîner subti-

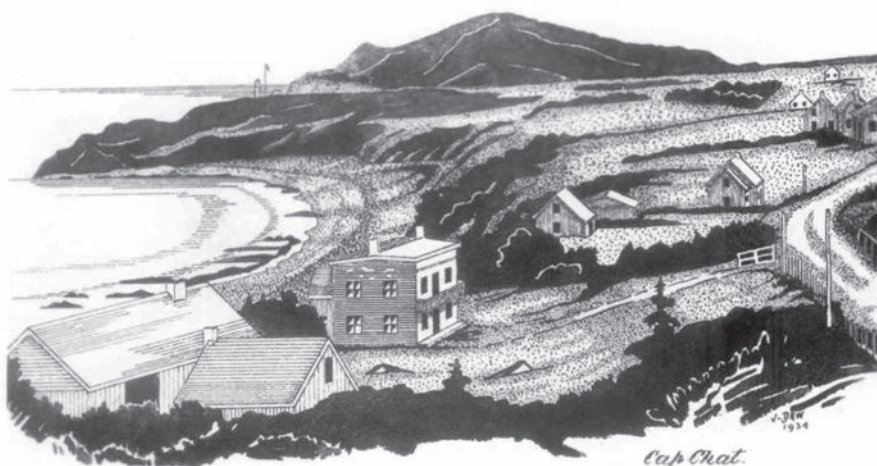
lement la *Marie Carleton* vers la rive sud du fleuve Saint-Laurent, malgré les efforts de l'équipage.

La goélette se met à « chasser sur ses ancres »

Vers 7 heures du matin, la brume se dissipe quelque peu et l'équipage et les passagers constatent avec horreur qu'ils sont tout près du Petit-Capucin³, un lieu où le rivage parsemé de gros rochers, à environ quatre miles et demi à l'ouest de Cap-Chat. On lance les deux ancres à la mer afin de freiner la course de la *Marie Carleton*. Malgré cette opération, à 10

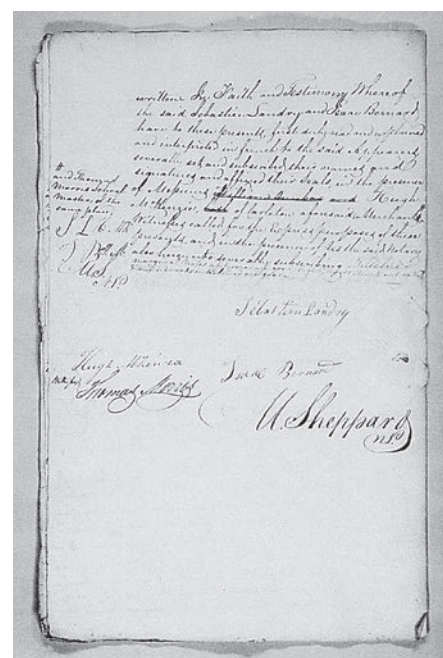
heures, la goélette se met à dériver vers la côte en « chassant sur ses ancres⁴ ». L'équipage, qui a trimé dur pendant toute la nuit, doit maintenant concevoir l'inévitable. La *Marie Carleton* est entraînée vers les rochers et sa coque frappe lourdement les récifs. L'eau commence alors à s'infiltrer à l'intérieur de la goélette. Constatant tout le danger de la situation, l'équipage décide de jeter la chaloupe à la mer dans laquelle quelques passagers prennent place. Celle-ci réussit à atteindre sans trop de mal le rivage. Le capitaine Landry et ceux qui sont restés à bord se lancent à leur tour à l'eau et le reflux de la mer les rejette providentiellement sur le rivage, à l'exception d'une femme qui se noie.

À midi, la *Marie Carleton* se retrouve échouée sur des récifs près du Petit-Capucin. Quelques barils de pommes, oignons, porc et farine et un baril de rhum sont ramenés endommagés vers la côte. Les naufragés quittent ces parages et se dirigent vers Les Méchins, situé un peu plus à l'ouest. À cet endroit, on demande de l'aide et des volontaires pour tenter de récupérer certains effets de la goélette. On réussit



Cap-Chat avant 1948.

Source : Clifford M. Johnston. Bibliothèque et Archives Canada, PA-056523.



Signatures de Sébastien Landry et d'Isaac Bernard au bas de l'acte notarié (Protest) du 7 mars 1828.

Source : BAnQQ, notaire Martin Sheppard.

à sauver une partie de la cargaison qu'on entrepose en sûreté chez Angus McGinnis⁵.

Le capitaine Landry et l'un des passagers, qui ont les deux jambes sérieusement gelées, restent huit jours aux Méchins, le temps d'être soignés. Après quoi, l'équipage et les passagers quittent cet endroit pour la baie des Chaleurs et arrivent enfin à Carleton le 23 décembre 1827, complètement exténués après de multiples sacrifices. En raison de ses engelures aux jambes, Sébastien Landry est confiné au repos à sa maison pendant plusieurs

jours, ayant de la difficulté à marcher convenablement⁶.

Le ruisseau Bastien

Sébastien Landry ne semble pas avoir été trop affecté par ces événements. En juillet 1828, on le retrouve de nouveau à Québec afin de nommer un procureur pour obtenir certains titres de propriétés⁷. Décidément, il avait la couenne dure! Dans la petite histoire de Carleton, Sébastien Landry passe pour un personnage quelque peu mythique et légendaire. Navigateur réputé dans la baie des Chaleurs au début du 19^e siècle,

nul doute que les péripéties entourant ce naufrage durent alimenter encore plus sa légende. Sébastien Landry eut une longue vie. Lui et sa seconde épouse, Émérance Painchaud, sont décédés tous deux à Carleton à l'hiver 1868, à quelques jours d'intervalle⁸. De nos jours, à Carleton, le ruisseau Bastien qui se jette dans le barachois perpétue encore le souvenir de ce vieux loup de mer courageux et tenace. ♦

* Le texte intégral est disponible au www.museedelagaspésie.ca

Notes

1. BAnQ Québec, notaire Martin Sheppard (Protonotaire – comté de Bonaventure), Acte 193, 7th March 1828 – Protest of Sébastien Landry, Master of the late Schooner *Marie Carleton*, microfilm 4M01 5829. Tous les détails du présent article se retrouvent dans cet acte notarié. Le récit fut aussi repris en partie dans sa version originale anglaise par Ken Annett dans *Gaspé of Yesterday*.
2. Enregistré le 6 novembre 1818 (no. 47) au port de Québec. Propriétaires : Sébastien Landry (capitaine) et Isaac Bernard, marins de Carleton. Dimensions : 47 pieds de longueur, 15 pieds 3 pouces de largeur et 6 pieds 5 pouces de hauteur de cale. Tonnage : 42^{65/94} tonneaux. Enregistré *de novo* en 1826 à Québec (no. 128). Mêmes propriétaires, dimensions et tonnage. Une mention sur ce dernier

certificat d'enregistrement indique « Lost » (Source : BAnQ Québec, Shipping Registers, Québec, vol. 183 et 186).

3. Le Petit et le Grand-Capucin (qu'on désigne aussi simplement sous le nom de Capucin ou Capucins) font référence à deux formations rocheuses qui existaient jadis à l'ouest de Cap-Chat. Leur profil respectif faisait penser à des moines capucins portant bure et capuchon. (Source : Commission de toponymie du Québec).
4. L'expression maritime « chasser sur ses ancres » signifie que la goélette se déplace malgré le largage des ancres.
5. McGinnis ou McInnes, précise le notaire Sheppard. Trois hommes des Méchins se portent volontaires pour aider les naufragés de la *Marie Carleton*.

6. BAnQ Québec, notaire Martin Sheppard, Acte 193, *op. cit.* Notons que lors du naufrage, Sébastien Landry est au début de la cinquantaine.

7. BAnQ Québec, notaire Louis Panet (Québec), Acte 2969, 23 juillet 1828 – Procuracy – Sébastien Landry à Joseph Hamel (arpenteur).

8. Registres de la paroisse de Saint-Joseph-de-Carleton. Émérance Painchaud est décédée le 7 janvier 1868 à l'âge de 78 ans. Sébastien Landry est décédé le 30 janvier 1868 « à l'âge de 96 ans » (sic). Ce serait plutôt 93 ans puisqu'il est né à Carleton le 21 janvier 1775. Quant à Isaac Bernard, qui avait épousé Geneviève Landry, petite sœur de Sébastien, ce dernier est décédé au même endroit le 20 novembre 1853 à l'âge de 64 ans.